

Le Mérydien

Le mensuel d'information des Mérysiens

N°178 · décembre 2024 > janvier 2025

19 JANVIER

La Nouvelle Année commence en musique

p.12



ENFANCE JEUNESSE
Inauguration de la cour oasis
à la maternelle du Centre / p.5



VIE LOCALE
Méry en habit de fêtes / p.7



ÉVÈNEMENT
Vœux du Maire et du
Conseil municipal / p.12



SPECTACLE
Klek Entòs envoûte
La Luciole / p.12



© Lionel Pagès



1



2



3



4



5



6

7

1, 2 & 3. Arbre de Noël des enfants du personnel. 30 novembre

4. Remise des diplômes du brevet des collèves. 20 novembre

5. Remise des médailles du travail à la Mairie. 18 octobre

6. Rentrée littéraire de la Médiathèque. 9 novembre

7. Soirée rock avec BBand à La Luciole. 19 octobre

8 & 9. Commémoration de l'armistice de 1918. 11 novembre



6



8



9

À quand un boulanger, Monsieur le Maire ?



Depuis la faillite de notre unique boulanger, nous voici contraints d'acheter nos baguettes et gâteaux ailleurs qu'à Méry. Et l'impatience est grande de savoir quand notre commune retrouvera une boulangerie. Monsieur le Maire, qu'attendez-vous pour agir ?!

En octobre, nous avons signé une convention avec *Baguette M* pour l'ouverture d'une boulangerie à la gare avant les fêtes de fin d'année. C'était sans compter sur les pesanteurs de la SNCF et de nos administrations pour délivrer les autorisations de travaux et d'ouverture du commerce... Pas d'ouverture pour Noël donc, au grand dam du commerçant ! Mais soyez rassurés, les travaux d'aménagement seront réalisés en janvier pour une ouverture en février.

En attendant, vous avez découvert les produits de *Baguette M* à Méry Christmas où notre futur boulanger est venu à votre rencontre avec un stand rempli de pains magnifiques et de pâtisseries gourmandes.

Et notre boulangerie de centre-ville ? C'est plus compliqué...

La Ville ayant acheté le fonds de commerce à la place du repreneur désigné par le juge, nous avons multiplié les contacts pour attirer un « bon » boulanger. Et nous l'avons trouvé ! Un véritable artisan de métier, qui fabriquera sur place ses baguettes de tradition et ses pains spéciaux, ses croissants et ses pâtisseries.

Mais la boulangerie que nous avons reprise nécessite d'importants travaux dans le magasin, sur la façade et dans le laboratoire. Et nous retrouvons là les lenteurs administratives, le dossier devant passer par l'Architecte des Bâtiments de France (2 mois de délai) et la commission d'accessibilité (4 mois d'instruction)... C'est donc au deuxième trimestre de 2025 qu'une boulangerie pourra de nouveau accueillir ses clients en centre-ville.

En attendant comme vous de pouvoir acheter l'an prochain pains et pâtisseries dans nos boulangeries à Méry, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et un joyeux réveillon du Jour de l'An !

Pierre-Édouard EON
Maire de Méry-sur-Oise
Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise



Ça pousse dans la forêt de Maubuisson

« À la Sainte Catherine, tout arbre prend racine ! »
Faisant confiance à la sagesse populaire, le SMAPP (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye) choisit donc toujours cette date porte-bonheur pour lancer ses campagnes de plantation.

Le 25 novembre dernier n'a pas fait exception. En présence de la Présidente du Conseil départemental, **Marie-Christine Cavecchi**, du Préfet et de nombreux élus locaux, **Bernard Taily**, président du SMAPP, a invité chacun à planter « son » arbre, sous les conseils des techniciens de l'ONF, pour le lancement de la sixième campagne de plantation sur le territoire de Pierrelaye. Sur les 1340 hectares d'aménagement forestier de la future forêt de Maubuisson, le SMAPP a déjà acquis la maîtrise foncière de plus de 75 %. 225 hectares, principalement sur le territoire de Méry, ont été plantés d'arbres d'espèces variées ouensemencés d'un mélange herbacé destiné à préserver la biodiversité.

En 2025, le SMAPP commencera à tracer ou réhabiliter les chemins qui permettront de traverser la future forêt à pied ou en vélo, en particulier dans les espaces déjà boisés comme le bois de la Garenne-Maubuisson à Méry où, à la demande de la Municipalité, un chemin permettra d'accéder directement au stade Jean Brestel à partir de la rue Camille Plaquet.



LE CHIFFRE DU MOIS

576 000

C'est le nombre d'arbres déjà plantés depuis 2019, auxquels s'ajouteront les 160 000 de la nouvelle campagne de plantation.



Un Méryisien au Conseil Départemental des Jeunes

Méryisien depuis cinq ans et investi dans la vie associative de notre commune, **Adem Cheurfa** a été sélectionné parmi de nombreux candidats pour siéger au Conseil Départemental des Jeunes. Réunis le 9 octobre par **Marie-Christine Cavecchi**, Présidente du Conseil départemental, pour leur première assemblée, les 42 jeunes élus ont pu exprimer leur engagement citoyen et exposer les projets qu'ils souhaitent développer au profit des Valdoisiers. La lutte contre le harcèlement et l'écologie sont en particulier des thèmes chers à notre jeune concitoyen, âgé de 12 ans, fier de son écharpe et impatient de devenir acteur de la vie locale et de s'initier aux rouages de la vie démocratique pendant ses deux années de mandat. Félicitations Adem !

QUOTIENT FAMILIAL

Ne laissez pas passer la date limite !

Le quotient familial sert à déterminer les tarifs des services municipaux que vous payez pour vos enfants : repas des restaurants scolaires, activités périscolaires du matin et du soir, accueils de loisirs du mercredi et des vacances. Il est calculé chaque année afin de prendre en compte l'évolution de vos ressources et la composition de votre foyer. **Pour 2025, faites calculer votre quotient avant le 20 décembre 2024.** Passé ce délai, le tarif maximum sera appliqué, sans rétroactivité possible.

Vacances de Noël

Pendant les vacances de Noël, le centre de loisirs accueille vos enfants les **23 et 24 décembre** et les **2 et 3 janvier** à **La Luciole**. **Attention : il sera fermé du 25 décembre au 1^{er} janvier.**

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT EN IMAGES



Des journées bien remplies pour les jeunes de Méry !



Les enfants présentent leur cour OASIS à leurs parents

Vendredi 8 novembre, enfants, parents et enseignants de l'école maternelle du Centre étaient conviés par la Municipalité à l'inauguration de la nouvelle cour de récréation, en présence d'**Isabelle Giraudeau**, Directrice de l'école, **Véronique Pélissier**, Vice-Présidente du Conseil départemental, **Christophe Belguise**, Inspecteur de circonscription, et **Charlotte Luthringer**, Directrice du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Une cour « OASIS » (Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation et lien Social) a une double vocation. Elle vise d'abord à offrir aux enfants des espaces variés, ludiques et pédagogiques, propices à la découverte, à l'expérimentation et aux classes « hors les murs ». Et la déminéralisation des espaces, leur végétalisation et la gestion sur place des eaux de pluie ont pour but la création d'un îlot de fraîcheur pour lutter contre les effets du réchauffement climatique.

Cofinancé par la Région Île-de-France, le Conseil départemental du Val d'Oise, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la ville de Méry, le projet pilote de la maternelle du Centre est le premier d'un programme d'ensemble de rénovation des cours de nos écoles. Il sera poursuivi en 2025 par la rénovation de la cour de l'école élémentaire Gaston Monmousseau, elle aussi très minérale.

Résultat d'un travail de conception collaboratif, piloté par le CAUE et associant les enfants, les parents, les enseignants et le personnel de l'école, la nouvelle cour a été immédiatement adoptée par tous. Avec un inconvénient, celui de devoir convaincre les enfants de regagner leur classe à la fin de la récréation !



MÉDIATHÈQUE

Les Infantines : histoires et gribouillis

Le 11 janvier, la Médiathèque invite les tout-petits à partir de 18 mois à écouter l'histoire **Loup**. Et le 8 février **La Petite Poule rousse** les emmènera à la découverte de ce classique qui met en avant l'importance de l'entraide. Deux belles histoires qui prendront vie sur un tapis grâce à des marionnettes en tissu avant que les enfants laissent libre cours à leur imagination créatrice dans un atelier parent-enfant.

Samedis 11 janvier et 8 février à 10 h 30 à la Médiathèque. Places limitées réservées aux adhérents de la Médiathèque, sur inscription au 01 30 36 40 58.



Eaux usées, eaux pluviales

Soyez respectueux des bonnes pratiques

Les eaux usées de nos logements sont traitées par la station d'épuration d'Auvers avant d'être rejetées dans l'Oise. Les eaux pluviales ne subissent aucun traitement et arrivent directement dans la rivière. Pour éviter de perturber le fonctionnement de la station ou de polluer la nature, adoptez les bonnes pratiques.

Dans le réseau des eaux usées, **seules les eaux sanitaires (douches, bains), de lessive ou de vaisselle et les eaux des toilettes sont acceptées**. Les rejets de solvants, de peintures, d'hydrocarbures, de produits phytosanitaires ou de médicaments y sont proscrits. Quant aux eaux de pluie, elles doivent être infiltrées dans vos jardins ou rejetées dans le réseau des eaux pluviales : vérifiez bien la conformité de vos raccordements !

Le réseau des eaux pluviales ne peut recevoir que de l'eau de pluie et de ruissellement. Ne jetez rien dans le caniveau car les déchets jetés dans la rue (mégots, papiers, mais aussi eaux de lavage des cours, des équipements de chantier ou des voitures) sont directement rejetés dans la rivière et contribuent à la pollution. Utilisez des cendriers pour vos mégots et jetez-les à la poubelle. Pour laver vos voitures, préférez les stations de lavage équipées pour récupérer les eaux sales ou utilisez une méthode sans eau !



LES EAUX USÉES	
<p>Eaux ménagères et eaux de vannes</p>	<p>Peinture, enduit ciment, solvants,...</p> <p>Coton-tiges, préservatifs,...</p> <p>Lingettes, protections hygiéniques,...</p> <p>Huile, essence, médicaments,...</p>
✔	✘
LES EAUX PLUVIALES	
<p>Eaux de pluie et de ruissellement</p>	<p>Peinture, enduit, ciment,...</p> <p>Mégots, déchets divers,...</p> <p>Eaux ménagères, lavage de voiture,...</p> <p>Nettoyage de cuves, vidanges,...</p>
✔	✘

Le savez-vous ?

Chaque année, 25 000 tonnes de mégots sont jetés, soit 3 fois le poids de la Tour Eiffel ! Dans la nature, un mégot met plus de 10 ans à se décomposer. Comportant plus de 4 000 substances toxiques, un mégot jeté dans le caniveau pollue 500 litres d'eau... avant d'arriver dans le ventre des poissons !

Comment nettoyer vos outils ?

Après vos travaux de bricolage ou l'intervention d'une entreprise, les restes de peinture, enduits ou mortier, de solvants (White spirit) et les emballages souillés (pots de peinture) doivent être jetés à la déchèterie. Ne vous en débarrassez ni dans l'évier, ni dans les toilettes ni dans le caniveau ! Raclez au maximum vos outils, bacs et truelles avec une spatule ou du papier journal et jetez le papier à la poubelle. Nettoyez-les ensuite en les passant sous l'eau, dans l'évier. Une fois bien raclez, lavez grossièrement pinceaux et rouleaux dans un seau rempli d'eau claire puis essorez-les. Lavez-les ensuite dans l'évier avec du savon. Jetez l'eau de surface du seau dans les toilettes, en veillant à conserver la peinture épaisse au fond. Celle-ci sera retirée puis jetée dans un sac dans la poubelle. Ces précautions simples permettent de réduire de 80 % la pollution des eaux usées par les peintures.

Plus d'infos sur <https://www.siavos.fr/assainissement/bonnes-pratiques/>

Que faire de votre sapin de Noël ?

Passées les fêtes, Tri-Action collecte et valorise nos sapins de Noël qui sont brûlés dans l'usine d'incinération de Saint-Ouen l'Aumône pour produire de l'énergie transformée en électricité.

Du 26 décembre au 24 janvier vous pouvez :

- déposer votre sapin devant chez vous en même temps que les ordures ménagères,
- ou le déposer sur une des 5 zones de collecte de Méry : impasse du Château, parking de la Poste, parking boulevard Joseph Wresinski, parking de La Luciole, centre technique municipal (27 chemin de Pontoise).



SPORTS

Félicitations à nos champions !

Armé de son arc à poulies, **Florian Hustache** (20 ans) a fait honneur à son club, la Compagnie des archers du château de Méry-Mériel, en décrochant le 6 octobre la médaille d'argent au championnat de France beursault (tir traditionnel), catégorie moins de 21 ans, à Saint-Maximin (Oise).

Couronnée championne régionale d'escalade de vitesse en avril, **Héloïse Adotevi** (à droite sur la photo) n'en finit pas de touter les sommets. Le 17 novembre, elle a été sacrée championne du Val d'Oise de bloc à Cergy, catégorie U16 femme.





8 ET 9 FÉVRIER

La Grande Chocolaterie adopte le drapeau étoilé

Les scientifiques sont unanimes (ou presque) : le vrai chocolat de qualité donne le moral et ne fait pas grossir ! Forts de ces certitudes et guidés par les bonnes odeurs qui flottent dans les salons du château, venez retrouver nos artisans chocolatiers qui vous feront partager leur passion de l'art du chocolat et déguster leurs créations.

Cette année, notre **Grande Chocolaterie** adopte les couleurs de l'Amérique (mais le chocolat reste bien français !) pour les défilés de haute couture chocolatée dans la grande bibliothèque. Il paraît que les cheerleaders seront de la partie ! Au programme, exposition et démonstrations de sculptures en chocolat, fontaine de chocolat, ateliers pour enfants et adultes... Et bien sûr, les stands de nos artisans pour faire le plein de délicieux chocolats pour la Saint-Valentin. Gourmands, réservez votre week-end !

Samedi 8 et dimanche 9 février, de 9 h à 18 h au château. Entrée libre.



VIE LOCALE

Méry en habit de fêtes

À l'approche de Noël, Méry a, comme chaque année, revêtu son habit de lumières (exclusivement en LED). De nouvelles décorations ont été installées dans les rues (rond-point des Bosquets, rue Camille Plaquet, rue Thérèse Lethias), ainsi qu'un renne majestueux et son traîneau au rond-point de La Luciole.

Vos enfants ont jusqu'au **23 décembre** pour glisser leur lettre au Père Noël dans la grande boîte devant la Mairie. Pas besoin de timbrer la lettre mais l'adresse est indispensable pour que le Père Noël puisse leur répondre.



La Sécurité Civile fête ses 70 ans

Depuis 1954, Méry accueille sur son territoire l'Établissement de Soutien Opérationnel et Logistique Nord (ESOL). Un pilier de la Sécurité Civile en France puisqu'il s'agit de l'un de ses deux centres logistiques nationaux d'où sont expédiés les matériels indispensables aux secours à l'occasion des catastrophes majeures (inondations, tremblements de terre, incendies de forêts...). Depuis sa création, l'ESOL Nord de Méry compte plus de 500 missions à son actif, en France comme à l'international. Elles mobilisent des volontaires, prêts à quitter leur quotidien pour s'engager sur le terrain au service de populations durement touchées par des catastrophes. Ce sont ces générations de volontaires que l'ESOL Nord a souhaité honorer en octobre, à l'occasion de son 70^e anniversaire. Cet esprit solidaire s'est à nouveau récemment illustré à l'occasion des inondations qui ont dévasté la région de Valence en Espagne. En novembre, un détachement français de sapeurs-sauveteurs militaires de la Sécurité Civile, dont Antoine et Philippe de l'ESOL Nord (photo), et de sapeurs-pompiers a été déployé pour aider aux opérations de déblaiement et de nettoyage. Cette mission, à 1 500 kilomètres de Méry, est l'illustration parfaite de la capacité de l'ESOL Nord à se projeter sur tous les théâtres d'opération pour faire face à l'urgence.



Pendant les fêtes, les pompiers veillent sur vous

Lorsque vous réveillonnerez la nuit de Noël ou du Jour de l'An, les pompiers seront toujours mobilisés 24 h/24 pour intervenir sur les incendies ou vous porter secours. **En cas d'accident, composez le 18 ou le 112.**

TRANSPORTS

Plus simples, moins chers !

À compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs des transports en commun deviennent plus simples et moins chers en Île-de-France avec deux types de **tickets à tarif unique**. Pour 2,50 €, vous pourrez effectuer n'importe quel trajet en métro, RER ou train de banlieue, quelle que soit la distance. Et il vous en coûtera 2 € pour tout trajet dans les bus de Paris, de banlieue ou dans les tramways.

Folie disco à La Luciole !

16 NOVEMBRE



Journée contes

23 NOVEMBRE



Tentez votre chance au loto de Noël

De nombreux lots à gagner (Hi-Fi, VTT, électroménager, jeux et jouets, paniers garnis...) à l'occasion du loto de Noël organisé par le Comité des Fêtes, **samedi 21 décembre** à l'Intemporelle, à partir de 19 h.

Ouverture des portes à 18 h.
Pas de réservation.

Renseignements au 06 13 59 12 18

... ou à celui de la nouvelle année

Le tirage du loto de la nouvelle année organisé par le Comité des Fêtes débutera à 19 h le **samedi 18 janvier** à l'Intemporelle.

Ouverture des portes à 18 h. Pas de réservation. De nombreux lots à gagner (Hi-Fi, VTT, électroménager, jeux et jouets, paniers garnis...).

Renseignements au 06 13 59 12 18

Réveillon du Jour de l'An

Le **mardi 31 décembre à partir de 20 h 30**, le CCAS propose aux personnes ou couples isolés de se retrouver à l'Intemporelle pour passer ensemble le cap de la nouvelle année.

Tarif Méryisien : 50 €, tarif hors Méry : 100 €. Inscriptions avant le 25 décembre au 01 30 36 23 00

Après-midi dansant et galette des rois

L'Amicale des Anciens Combattants convie ses membres et ceux qui ne le sont pas à un après-midi dansant **le dimanche 19 janvier à partir de 14 h 30** à l'Intemporelle. Au programme : variétés françaises (bossa nova, tango, valse, paso doble, rumba, salsa...).

Participation (sur réservation) : 13 € (adhérent), 18 € (non adhérent), pâtisserie et boisson comprises. Renseignements : 06 13 59 12 18 ou aacmo95@gmail.com



La place des Guillonnettes se refait une beauté

En accompagnement de la rénovation de l'aire de jeux de la rue Van Gogh, dans la résidence des Jardins de Méry, un aménagement piéton et végétalisé de la place des Guillonnettes autour du grand cèdre avait été entrepris au printemps dernier. Il s'agissait en particulier de remédier aux désordres provoqués par les racines soulevant les pavés de la place. Malheureusement, la renouée du Japon, plante particulièrement invasive, y a été repérée. La terre contaminée a dû être évacuée dans une décharge spécialisée afin d'éviter la propagation de cette espèce. Cet automne, de la terre végétale saine a été apportée, de nouvelles plantations viendront embellir la place au printemps prochain.



Méry sous la neige...

Lors de l'épisode neigeux de novembre, les agents des services Voirie, Propreté et Espaces verts se sont mobilisés, dans la journée du jeudi et à partir de 4 heures du matin le vendredi, pour dégager les rues avec une lame, saler les chaussées ainsi que les trottoirs à proximité des écoles et des bâtiments municipaux. Les axes principaux sont ainsi rapidement redevenus praticables grâce au brassage de la neige et du sel favorisé par le trafic routier, la fonte de la neige prenant plus de temps sur les axes secondaires à faible trafic et les trottoirs.

Merci à nos agents qui ont travaillé dans des conditions difficiles. Et rappelons toutefois que les propriétaires et locataires sont responsables du déneigement de leur trottoir devant leur domicile jusqu'au caniveau. Le déneigement est l'affaire de tous !

SÉCURITÉ

Monoxyde de carbone : soyez vigilants !

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant qui prend la place de l'oxygène lorsqu'il est inhalé et peut provoquer des pertes de connaissance voire, dans les cas extrêmes, une asphyxie mortelle. Chaque année, en France, environ 3000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, dont une centaine décède.

Il peut être émis par toutes les sources de combustion : chauffage au bois, au gaz ou au fuel, cuisinière au gaz, barbecue, groupe électrogène... En revanche, les appareils électriques ne produisent pas de monoxyde de carbone.

Les seuls signaux d'alerte d'une éventuelle intoxication sont les maux de tête, les vomissements, une fatigue anormale, des vertiges... Si vous ressentez ces symptômes, ouvrez en grand portes et fenêtres, arrêtez vos appareils de chauffage ou de cuisson et sortez à l'extérieur.

Pour éviter les intoxications, aérez régulièrement votre logement, faites vérifier vos installations de chauffage chaque année par un professionnel, ne bouchez pas les aérations et n'utilisez les chauffages d'appoint que quelques heures par jour et jamais plus de deux heures consécutives.



Monoxyde de carbone

RECONNAÎTRE CES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES !

Les symptômes suivants doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble.

Petites doses répétées



1
Perceptions lumineuses



2
Mal de tête



3
Fatigue Nausées

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?
Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant. Mais invisible, tout comme l'appareil de chauffage à combustion peut provoquer une intoxication au monoxyde de carbone. C'est pourquoi une intoxication est possible même dans un logement moderne.



4
Vomissement Syncope



5
Coma

Intoxication chronique à ne pas confondre avec une intoxication alimentaire

Intoxication aiguë incapacité à se déplacer

Ce gaz peut vous faire perdre connaissance en quelques minutes. Si vous pensez être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone : **aérez immédiatement le logement, coupez les appareils de chauffage, évacuez les locaux et appelez les secours (112 n° d'urgence européen - 18 Pompiers - 15 SAMU).**

Faites doses

FEMMES ENCEINTEES ET INTOXICATIONS

Le fœtus est particulièrement vulnérable face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) notamment parce que l'hémoglobine fœtale a une affinité plus importante pour le CO que l'hémoglobine adulte. Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant car des signes mineurs d'intoxication chez la femme enceinte n'excluront pas une atteinte fœtale, laquelle pourra avoir des conséquences de sévérité variable.



Jeudi 19/12 à 20 h
→ **Conseil municipal**
L'Intemporelle

Vendredi 20/12 à 19 h
→ **It's a small world 2**
Concert de Noël
La Luciole



Samedi 21/12 de 8 h à 13 h
→ **Animation de Noël**
sur le marché
Parvis de la Mairie

Samedi 21/12 à 18 h
→ **Loto de Noël**
Par le Comité des fêtes
L'Intemporelle

Mardi 31/12 à 20 h 30
→ **Réveillon du Nouvel An**
Par le CCAS à L'Intemporelle

Samedis 11/01 et 8/02
à 10 h 30
→ **Les Enfantsines**
Médiathèque

Vendredi 17/01 à 20 h
→ **Conférence d'histoire**
de l'art : Le trompe-l'œil
La Luciole



Samedi 18/01 à 18 h
→ **Loto de la nouvelle année**
Par le Comité des Fêtes
L'Intemporelle

Dimanche 19/01 à 14 h 30
→ **Après-midi dansant**
Par l'Amicale des Anciens
Combattants à L'Intemporelle

Dimanche 19/01 à 17 h
→ **Concert du Nouvel An**
La Luciole



Samedi 25/01 à 18 h 30
→ **Vœux du Maire et**
du Conseil municipal
La Luciole



Samedi 8 et dimanche 9/02
de 9 h à 18 h
La Grande Chocolaterie
Château

Jeudi 13/02 à 20 h
→ **Conseil municipal**
L'Intemporelle

LES ATELIERS DES SENIORS à La Luciole*



Vendredi 20/12, 10 et 24/01, 7/02 de 10 h à 12 h
→ **Atelier scrapbooking**

Jeudi 9 et 23/01, 6/02
de 9 h 30 à 11 h
→ **Atelier de sophrologie**

Mercredi 8/01 et 5/02
de 13 h à 17 h 30
→ **Atelier réflexologie**

Mardi 14/01 et 11/02
de 9 h à 12 h
→ **Atelier esthétique**

Vendredi 20/12 et 31/01
de 14 h 15 à 17 h 15
→ **Atelier végétal**

*Renseignements et inscriptions
au 01 30 36 23 11



L'Atelier de Claire

Ancienne décoratrice d'intérieur, **Claire Belbouab** a gardé de son métier le goût des objets originaux, créatifs et esthétiques. Pour un cadeau de naissance ou de mariage, ou simplement pour faire plaisir ou vous faire plaisir, que vous soyez un particulier, une association ou un professionnel, vous trouverez forcément un cadeau unique, objet ou textile, à **L'Atelier de Claire**.

Instagram [L_atelier_de_claire](#) **et Facebook**, **mail** : latelierdeclaircontact@gmail.com



Au rythme des îles

Passionnés de voyages et amoureux de la cuisine, **Carine et Jean-Christophe** ont rapporté de leurs échappées au bout du monde un véritable carnet de voyage culinaire et 1001 recettes aux saveurs exotiques. De l'Italie à l'Espagne, des Antilles à la Polynésie, de la Thaïlande aux États-Unis, laissez-vous tenter par une escapade ensoleillée pour vos événements privés ou professionnels. Une gamme traiteur est aussi disponible sur demande.

Au rythme des îles / Tél : 06 95 45 09 15 / Internet : aurythmedesiles.com

Mail : info@aurythmedesiles.com / Instagram / Facebook / TikTok : @aurythmedesiles



Réservez votre chauffeur privé

Pour vos rendez-vous médicaux, vos virées shopping, vos transferts aéroport, mais aussi tous vos transports privés et professionnels, **Clothilde Chevallier** propose aux particuliers comme aux entreprises ses services de chauffeur privé sur réservation.

Tél. : 06 32 94 88 58.

chauffeurpriveclothildec@hotmail.com

FERMETURES DE NOËL

- Crèche familiale **Les Coquelicots** : du 25 décembre au 2 janvier
- Multi-accueil **La Luciole** : du 23 décembre au 2 janvier
- **La Luciole** : du 21 décembre au soir au 2 janvier. Réouverture vendredi 3 janvier à 14 h
- **Médiathèque** : du 21 décembre au soir au 2 janvier. Réouverture vendredi 3 janvier à 15 h
- **Équipements sportifs municipaux** : du 30 décembre au 5 janvier inclus
- **Parc du château** : 25 décembre et 1^{er} janvier
- **La Micro-Folie** sera ouverte les 23, 27 et 30 décembre et 2 et 3 janvier
- **La Mairie** sera ouverte les samedis 23 et 30 décembre au matin

LA MAIRIE VOUS RÉPOND

Le chien de mon voisin ne cesse d'aboyer. Que faire ?

Les aboiements des chiens sont des comportements naturels qui supposent de faire preuve de compréhension. Mais, s'ils deviennent excessifs et permanents, ils perturbent la tranquillité du quartier le jour comme la nuit et nuisent aux relations de bon voisinage.

Le Code de la Santé Publique (article R 13334-31) est très clair : « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité* ».

Pour qualifier une nuisance sonore, nul besoin de mesurer les décibels. De jour comme de nuit, des aboiements répétitifs, intenses ou

prolongés suffisent à constituer un trouble. Le propriétaire du chien bruyant est passible d'une amende de 68 € pour tapage diurne ou nocturne.

Si vous êtes dérangé, **privilégiez le dialogue et évitez l'agressivité**. Souvent, le propriétaire du chien n'a pas conscience des nuisances, notamment si l'animal aboie en son absence. Une conversation ou un courrier courtois devrait alors suffire à le sensibiliser et résoudre le problème.

Si malgré vos démarches amiables les nuisances persistent, **prenez contact avec la Police Municipale** qui pourra venir rappeler la réglementation au propriétaire et établir un constat.

Sans résultat, recourez à la médiation en faisant appel au **conciliateur de justice de la Maison de la Justice et du Droit de Persan** (01 39 37 08 74). Et, en dernier ressort, déposez plainte à la Gendarmerie avant de saisir le **tribunal judiciaire de Pontoise** (01 72 58 74 60).

QUELQUES CONSEILS AUX PROPRIÉTAIRES

Si votre chien aboie de manière excessive :

- **Identifiez la cause** : ennui, anxiété, manque d'exercice, stimuli extérieurs...
- **Occupez-le** en laissant des jouets stimulants à sa disposition.
- À l'extérieur, **placez-le dans le fond du jardin** pour qu'il ne soit pas excité par les voitures ou les passants.
- **Consultez un professionnel** : un éducateur canin ou un vétérinaire peut vous aider à mieux comprendre et résoudre le problème.

**CONFÉRENCE D'HISTOIRE DE L'ART****Le trompe-l'œil de 1520 à nos jours**

Si le terme trompe-l'œil apparaît au 19^e siècle, son histoire remonterait à l'Antiquité, liée à un récit de Pline l'Ancien racontant comment le peintre Zeuxis avait représenté des raisins si parfaits que les oiseaux venaient les picorer ! Le trompe-l'œil joue avec le regard du spectateur et constitue un clin d'œil aux pièges que nous tendent nos propres perceptions. Vanités, trophées de chasse, porte-lettres, grisailles... certains thèmes sont bien connus mais l'exposition en explore tous les aspects comme les déclinaisons décoratives ou la portée politique de ce genre pictural à l'époque révolutionnaire, jusqu'aux approches contemporaines. **Le trompe-l'œil de 1520 à nos jours**, au musée Marmottan du 17 octobre au 2 mars, est le thème de notre prochaine conférence animée par Virginie notre passionnante historienne de l'art.

Vendredi 17 janvier à 20 h à La Luciole

Participation : 7,50 € (tarif familial), 5 € (plein tarif), et 1 € (tarif réduit moins de 16 ans et demandeurs d'emploi) / Billets en vente à La Luciole (du mardi au vendredi de 14 h à 18 h) ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles) à partir de 20 h. Renseignements au 01 34 30 74 20.

COUP DE CŒUR DE LA

**Vis la vie d'un scientifique**

Découverte il y a 30 ans, la grotte Chauvet est un joyau archéologique du Paléolithique qui n'a pas fini de livrer ses secrets. Avec l'exposition **Grotte Chauvet, l'aventure scientifique** proposée par la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette, entrez dans la peau d'un scientifique et découvrez comment travaillent les chercheurs pour percer les mystères de ces vestiges vieux de plusieurs dizaines de milliers d'années. Immiscez-vous dans leur quotidien, découvrez leurs outils, familiarisez-vous avec les technologies qu'ils utilisent, analysez les empreintes, faites parler des excréments fossilisés... Une véritable épopée scientifique !

Cité des Sciences et de l'Industrie, jusqu'au 11 mai 2025. À partir de 9 ans.

**Vacances créatives et culturelles à la Micro-Folie**

Pendant les vacances de Noël, la Micro-Folie propose des activités ludiques, culturelles, artistiques et créatives aux plus jeunes et à leur famille. Au programme : peinture de paysages, stop motion, ateliers créatifs, défis en famille...

Ateliers gratuits du 23 décembre au 3 janvier. Inscription obligatoire auprès des médiateurs culturels par mail à franck.clavaud@merysuraise.fr



CARNET

OCTOBRE**Ils sont arrivés**

Amoathy LOURDEREAU
ELOIDIN
Elya MOREIRA DA CRUZ
Souleyman MOATASSIM-BILLAH
Kolado BOCUM
Fatim DIANÉ
Ibrahim LAOUEDJ
Léo BENIVAY

Ils se sont dit « oui »

Norman CHÉROUX
et Maureen VAN RENSBERGEN

Ils nous ont quittés

Lucie VINCENT

PRATIQUE

Permanence juridique

Samedi 21 décembre de 8 h 45 à 12 h Mairie
Gratuit, sur rendez-vous au 01 30 36 23 00.



CONCERT

Concert du Nouvel An

Pour fêter ensemble la nouvelle année, La Luciole accueille pour la première fois un orchestre symphonique au complet pour un concert exceptionnel. Dans la tradition du célèbre concert de Vienne, l'**Orchestre du Conservatoire de Cergy-Pontoise** nous interprétera des œuvres populaires du répertoire classique connues de tous : valse de Strauss et Tchaïkovski, danses slaves de Dvořák, sans oublier bien sûr l'indispensable *Marche de Radetsky*. Mais attention, les places sont limitées, réservez vite vos billets !

Dimanche 19 janvier à 17 h. Concert assis.
 Tarif : 10 € / Réduit : 7 € / Abonnés : 5 €

Klek Entòs

Ni magicien, ni mentaliste, tout droit sorti d'un film de Tim Burton, **Klek Entòs** est un personnage qui cultive son mystère derrière son masque. Dans un univers poétique et inquiétant, il invite les spectateurs à une immersion aux frontières de la magie, du suspense et du cinéma, pour prendre conscience de leurs propres peurs et les affronter pour en faire des forces. Sensations garanties !

Vendredi 31 janvier à 20 h 30. Spectacle assis. Déconseillé aux - de 12 ans.
 Tarif : 25 € / Réduit : 20 € / Abonnés : 15 €



ILLUSION

COMPLET



Vœux du Maire à la population

Samedi 25 janvier à 18 h 30
 à La Luciole
 OUVERT À TOUS

☎ 01 34 30 74 20 f La Luciole ✉ laluciole@merysuroise.fr

CINÉMA DU 18 DÉCEMBRE 2024 AU 28 JANVIER 2025



Il faut sauver Noël (0 h 42)
 Mercredi 18 décembre 15 h
 Samedi 21 décembre 14 h 30



Les Boules de Noël (1 h 29)
 Mercredi 18 décembre 18 h 15
 Samedi 21 décembre 20 h 30



Le Panache (1 h 33)
 Mercredi 18 décembre 20 h 45
 Samedi 21 décembre 17 h



Vaiana 2 (1 h 40)
 Vendredi 3 janvier 14 h 30
 Samedi 4 janvier 17 h 30



Jamais sans mon psy (1 h 31)
 Vendredi 3 janvier 17 h
 Samedi 4 janvier 20 h 30
 Mardi 7 janvier 21 h 10



Wicked (2 h 40)
 Vendredi 3 janvier 20 h 30
 Samedi 4 janvier 14 h 30
 Mardi 7 janvier 18 h 15



Le Seigneur des anneaux : la guerre des Rohirrim (2 h 10)
 Mercredi 8 janvier 15 h



Sarah Bernhardt, la divine (1 h 38)
 Mercredi 8 janvier 18 h 15
 Mardi 14 janvier 20 h 45



Leurs Enfants après eux (2 h 16)
 Mercredi 8 janvier 20 h 45
 Mardi 14 janvier 18 h 15



En Fanfare (1 h 43)
 Jeudi 9 janvier 14 h 30



Mufasa : le roi lion (2 h)
 Mercredi 15 janvier 15 h



Les Cadeaux (1 h 23)
 Mercredi 15 janvier 18 h 15
 Mardi 21 janvier 20 h 45



Saint-Ex (1 h 38)
 Mercredi 15 janvier 20 h 45
 Mardi 21 janvier 18 h 15



Le Trompe-l'œil au musée Marmotta.
 Vendredi 17 janvier 20 h
 Conférence de l'Art



Sonic 3 (1 h 49)
 Mercredi 22 janvier 15 h



Le Déluge (1 h 41)
 Mercredi 22 janvier 18 h 15
 Mardi 28 janvier 20 h 45

- événement
- tout public
- enfants
- jeunes
- interdit aux moins de 12 ans
- ♥ coup de cœur de La Luciole

Tarif : 6€ / Réduit : 4€
 Demandeurs d'emploi, allocataires RSA, étudiants, moins de 18 ans, familles nombreuses, plus de 70 ans, personnes handicapées.
- de 10 ans : 3€

tarif famille

 *Pour tous : 2,50 € par personne